

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - commune de Bourogne (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21900017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

**M 14**

**Compte administratif**  
 **voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**Note de présentation du CA 2022 de la commune de BOUROGNE**  
(complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1929  
Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le contexte de construction du budget primitif 2022 a été marqué d'une part, par l'identification de plusieurs causes de hausse des charges de fonctionnement, en particulier l'énergie et les dépenses de personnel et d'autre part, par la perspective d'augmentations plus aléatoires tous secteurs confondus, suite au déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février.

La prudence a été de mise tout au long de l'exécution budgétaire, avec l'objectif de contenir l'évolution des charges à caractère général par des mesures immédiates (plan de sobriété énergétique dans les bâtiments, extinction de l'éclairage public sur des plages plus importantes, lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la cantine, notamment).

Malgré ce contexte inflationniste, la Commune est parvenue à contenir l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement.

Elle maintient par ailleurs le cap d'un programme d'investissement ambitieux, soutenu en 2022 par un emprunt contractualisé à un taux compétitif et sans remettre en cause le mouvement de désendettement de la Collectivité, au vu de l'extinction d'un prêt important en 2022.

### **Un résultat 2022 positif...**

Le résultat de l'exercice 2022 se traduit par un excédent de **225 164.05 €** en fonctionnement et un déficit de **32 519.96 €** en investissement, soit un résultat de l'exercice positif de **192 644.09 €**.

L'excédent généré par la section de fonctionnement est confortable et le déficit de la section d'investissement est de faible montant. Toutefois, il faut rappeler que les recettes d'investissement prennent en compte un emprunt de 300 000 € contracté en juin 2022. C'est cet emprunt qui a soutenu la section d'investissement et nous accorde un excédent sur l'exercice.

### **...malgré l'effet inflationniste de certaines dépenses de fonctionnement**

L'analyse à partir des recettes et dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice qui se traduit dans les notions d'épargne brute et épargne nette permet d'évaluer la capacité de la Commune à générer de la richesse et doit être l'une des cibles majeures de la politique financière de la Commune.

Or, la Commune, comme la plupart des Collectivités, subit un « effet de ciseau » avec des dépenses de fonctionnement augmentant plus fortement que les recettes.

L'épargne brute s'établit à **235 628 €** en 2022 et **17 549 €** après remboursement du capital de la dette, soit une CAF nette faiblement positive.

L'augmentation irrémédiable des charges de fonctionnement a, malgré tout, été contenue dans un contexte inflationniste, notamment sur les prix de l'énergie (le gaz en particulier en 2022) et les dépenses de personnel (revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C et du point d'indice notamment).

- **Des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 1 443 542 €, contenues tant que possible (+1.7 % par rapport à 2021)**

L'augmentation des charges à caractère général (chapitre 011) de + 25 595 € était attendue, du fait principalement de l'augmentation du coût de l'énergie (+ 15 000 € par rapport à 2021) ou des achats de prestations de services (repas notamment). En revanche, certaines dépenses qui avaient été budgétisées n'ont pas été réalisées, notamment en termes d'entretien et réparation de bâtiments et de voiries, ce qui limite la hausse mais impliquera des reports sur les années suivantes.

Le chapitre 012 se stabilise quasiment au niveau du CA 2021 (+0.6 %), malgré certaines mesures gouvernementales inflationnistes, telles que la revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C en janvier (surcoût de 4929 €) et celle du point d'indice de 3.5 % en juillet 2022 (dépense supplémentaire de 7868 €) et l'ouverture du nouveau club ados ayant impliqué un recrutement en septembre 2022 sur un emploi à 30/35<sup>ème</sup>.

Les charges financières ont diminué en 2022 (- 30 %) et continueront à le faire en 2023 du fait de l'extinction progressive des prêts en cours.

Enfin, la prise en charge du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) au chapitre 014, à hauteur de 12 434 € en 2022, contre 8159 € en 2021, pèse et devrait peser de plus en plus lourd. Pour mémoire, le pacte financier et fiscal de solidarité du Grand Belfort prévoit que la participation des Communes au FPIC est reprise directement à leur charge depuis 2021. Or, ce fonds ventilé annuellement par les services de l'Etat, n'offre aucune visibilité sur les perspectives d'évolution et leurs limites.

- **Des recettes réelles en constant recul depuis 2016 (hormis l'exercice particulier de 2020), à hauteur de 1 679 135 € en 2022 (- 11 % par rapport à 2021)**

Les produits des services (chapitre 70) tendent à diminuer, malgré un encaissement des recettes supérieur de plus de 13 000 € au budgétisé, grâce aux redevances périscolaires et coupes de bois.

Concernant les impôts et taxes (chapitre 73), la hausse du taux de 2 % a permis d'enregistrer 21 896 € de plus. Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont représenté une recette importante de 48 577 € en 2022.

Le compte des dotations et participations (74) est particulièrement bas mais la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 27 071 € en 2022) n'explique pas tout. Les dotations de la CAF pour le fonctionnement de ses services périscolaire et extrascolaire ne sont pas rentrées comme attendu, malgré un maintien voire une augmentation de la fréquentation des services, ce qui impliquera des explications et régularisations sur l'exercice 2023.

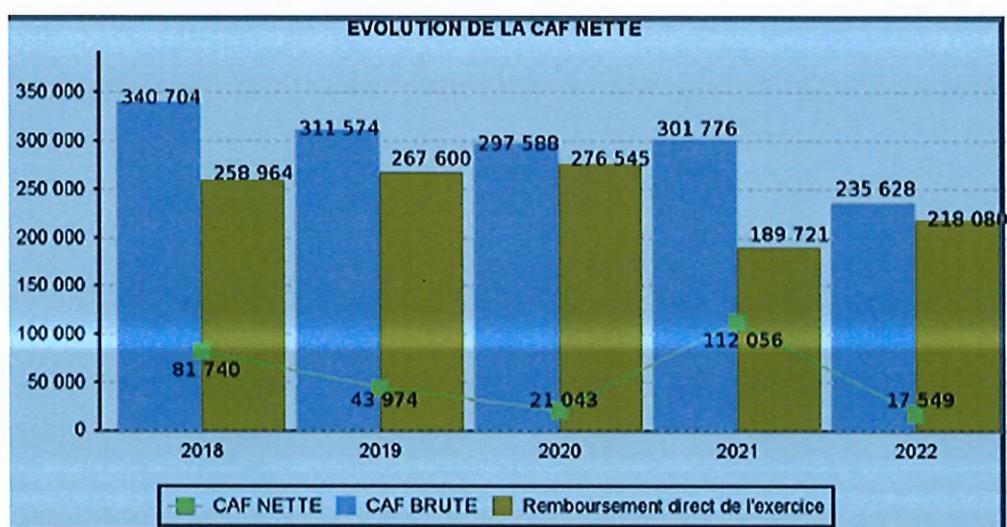
Les atténuations de charges (chapitre 013) diminuent compte tenu d'un quasi retour à la normale en termes d'absentéisme de longue durée des agents.

- **L'épargne nette, après déduction du remboursement du capital de la dette :**

L'excédent de fonctionnement doit permettre à minima de couvrir le remboursement du capital de la dette, qui était de 218 080 € en 2022.

Après déduction, l'épargne nette est tout juste positive à 17 549 €, retrouvant son niveau de 2020, après une année 2021 aux résultats exceptionnels.

Nous pouvons nuancer ce point négatif par le fait que la Commune poursuit son désendettement et qu'en 2023, elle remboursera moins de capital (- 89 829 € par rapport en 2022) aggravant aujourd'hui l'épargne nette.



**Un programme d'investissement 2022 dense, riche en études, avec des restes à réaliser importants :**

Les dépenses prévisionnelles s'établissent au BP 2022, hors remboursement du capital de l'emprunt, à 568 796 € (chapitres 20 et 21), incluant les crédits de report 2021 pour un montant de 92 095 €, soit **476 701 € de crédits d'investissement nouveaux**.

Une part importante des crédits était consacrée aux études préalables (57 250 € inscrits au chapitre 20) contribuant à la définition de projets futurs structurants, telle que l'étude de faisabilité pour le quartier des Chenevières à hauteur de 29 250 € et d'autres études déterminantes dans le cadre de l'amélioration du patrimoine bâti existant, ainsi que la définition du schéma pluriannuel de réfection des voiries.

Au chapitre 21, les principales opérations nouvelles comprises dans ce chiffrage sont :

- Les travaux de la salle ados : 204 600 €,
- La réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public : 95 708 €,
- La maîtrise d'œuvre et travaux de replantation dans le cadre du plan de relance des forêts : 38 948 €
- La création/remplacement de 3 abribus : 28 406 €,

- La 2<sup>ème</sup> tranche de la réfection de la cour de l'école maternelle : 13 308 €,
- L'équipement de la salle ados (mobilier, petit équipement) : 17 250 €.

Toutes ces dépenses ont été engagées, certaines entièrement réalisées en 2022, alors que d'autres se poursuivent en 2023.

S'agissant des recettes d'investissement, les ressources propres inscrites au chapitre 10 s'établissent à 227 006 €, dont 192 321 € au titre de l'excédent de fonctionnement (compte 1068), soit des faibles rentrées au titre du FCTVA (22 803 €) et surtout de la taxe d'aménagement (11 881 €), par rapport à la moyenne des années précédentes.

Des subventions d'investissement ont été inscrites au chapitre 13 (Budget primitif et décisions modificatives) à hauteur de 211 012 € au titre de l'exercice 2022 mais seulement 29 430 € ont fait l'objet d'un encaissement.

**Les crédits de report en investissement sont élevés**, en dépenses comme en recettes, soit un solde positif de 944 €, avec des dépenses à financer en 2023 à hauteur de 180 638 € et des recettes à encaisser de 181 582 €.

Ces montants importants s'expliquent :

- en dépenses, par le retard pris dans l'exécution de certaines opérations qui n'ont pu démarrer qu'en fin d'année, notamment la tranche 1 de la rénovation de l'éclairage public (88 038 € TTC), les programmes d'investissement et travaux forestiers liés au plan de relance (58 506 € TTC) ;
- en recettes, le report des subventions est lié au fait qu'une opération doit être entièrement clôturée comptablement pour faire l'objet des demandes de versement. Ex : le club ados : des recettes d'investissement de 131 877 € sont en attente de versement en 2023.

Les recettes d'investissement ont surtout été boostées en 2022 par la contractualisation d'un nouvel emprunt de 300 000 € (inscrits au chapitre 16).

### **Un emprunt contracté en 2022 pour soutenir la section d'investissement, sans remise en cause du mouvement de désendettement de la Commune :**

L'annuité totale 2022 (capital + intérêts) était de **239 520.31 €** (217 475.41 € en 2021), suite à la contractualisation d'un emprunt de 300 000 € auprès de la Caisse d'Epargne en juin 2022, à taux fixe de 1.51 % sur 15 ans.

Le désendettement se poursuit toutefois, grâce à l'extinction d'un nouveau prêt en fin d'année 2022 de 89 829.08 € (annuité totale).

L'encours total de la dette communale au 31/12/2022 était de **354 €/habitant**, contre 619 €/habitant au niveau départemental et 578 € au niveau national.

## Compte administratif 2022

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	1 443 541.17 €	RECETTES REELLES	1 679 169.57 €
DEPENSES D'ORDRE	10 430.06 €	RECETTES D'ORDRE	- €
002		002	328 144.36 €
023			
<b>TOTAL</b>	<b>1 453 971.23 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 007 313.93 €</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	607 967.54 €	RECETTES REELLES	565 021.52 €
DEPENSES D'ORDRE	- €	RECETTES D'ORDRE	10 430.06 €
		024	- €
		021	
001	106 129.14 €	001	- €
<b>TOTAL</b>	<b>714 096.68 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>575 451.58 €</b>

**Crédits de report 2023– restes à réaliser de l'année 2022**

En dépenses : 180 638 €

En recettes : 181 582 €

Soit un solde positif de **944 €**.Affectation sur résultat de fonctionnement au compte 1068 : **334 701.10€**

(Besoin de financement de la section d'investissement : 137701.10€ +197 000€ de réserve)

**Ratios 2022**

*Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice*  
 En tenant compte atténuations de charges.

**Année 2022 235 628 €**

*Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice- en tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.*

**Année 2022 17 549 €**

### L'endettement de la commune au 31/12/2022

- Encours de la dette au 31/12/2022 : **681 519.99€** (intégration d'un nouveau prêt de 300 000€ en 2022)
- Taux d'endettement 2022 : **14.26 %** (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)
- Capacité de désendettement 2022 théorique : **3.35** (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)

### Rappel de la fiscalité en 2022

Considérant le contexte des finances locales en général, le niveau de l'épargne brute de la Collectivité et l'importance de garantir des ressources propres et pérennes, le conseil municipal a décidé de retenir une augmentation pour l'année 2022 d'environ 2 % des deux taxes sur lesquelles la Commune dispose du pouvoir de fixer le taux, en déterminant les taux suivants :

En %	Taux communaux	Moyenne départementale (toutes les Communes)	Moyenne de la strate 500-2000 habitants) au niveau régional
Taxe foncière bâtie	24.21	37.71	35.22
Taxe foncière non bâtie	37.17	52.76	33.26

### Le personnel au 31/12/2022

Les effectifs de la commune comprenaient au 31/12/2022 :

- **15 agents titulaires**, dont 2 à temps non complet,
- **2 agents contractuels de droit public**, à temps plein dont 1 dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire absent longue durée,

La Commune a recours également au **service de remplacement du Centre de Gestion 90** pour des missions déterminées en l'absence d'emploi permanent créé. **Au 31/12/2022, 2 agents étaient concernés.**

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	39
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	40
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	43
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	47
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	48
D2 - Arrêté et signatures	49

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90017	commune de Bourogne Budget Communal	CA 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 929
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 485 617,00	2 512 900,00	1 284,56	816,43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	748,34	641,00
2	Produit des impositions directes/population	127,46	348,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	870,49	812,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	200,64	286,00
5	Encours de dette/population	353,30	596,00
6	DGF/population	15,62	155,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,68 %	44,70 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,10 %	88,20 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,05 %	35,20 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,59 %	73,40 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 453 971,23	G	1 679 169,57
	Section d'investissement	B	607 967,54	H	575 451,58

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	328 144,36 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	106 129,14 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>2 168 067,91</b>	= G+H+I+J	<b>2 582 765,51</b>
---------------------------------------	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	180 638,00	L	181 582,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>180 638,00</b>	= K+L	<b>181 582,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 453 971,23	= G+I+K	2 007 313,93
	Section d'investissement	= B+D+F	894 734,68	= H+J+L	757 033,58
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>2 348 705,91</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>2 764 347,51</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	180 638,00	L	181 582,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			181 582,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 638,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2022

ARTICLE M14	ARTICLE M57	INTITULE	CREDITS/VOTES	CREDITS CONSOMMES	crédits reportés	Justificatifs
TOTAL 21	2111	Immobilisations Corporelles	813 815 00	344 969 05	2 346,00	
		terrains nus				délimitation de terrain devis Rollin signé le 07/11/2022-2346€ plan de tracé - assistance consultative technique - devis ONF de travaux signature 17/09/2022- 900€-assistance consultation suivi marché : 5572,80€ devis signé le 11/03/2022- marché de travaux (43178,85€) reste 36 945,81€-parcelle à venir devis onf du 22/09/2022 -6817,80€-programme CNF-2022 signé le 9/05/2022 part investissement : 7219€-achat de terrain forestier-délibération du 11 /10/2022 (1050€)
	2117	Bois et forêt			58 506,00	
	21311	Bâtiments administratifs			9 588,00	éclairage du bâtiment mairie-devis Baumgartner du 04/07/2022
	21318	autres Bâtiments publics			15 128,00	salle ados : certification de 360€ signés le 21/09/2021- marché de travaux reste 2 lots-lot 8-B-TS (8293€)-SOGYCOBOTS (6474,69€)
	21538	autres réseaux			88 038,00	marché éclairage public Baumgartner du 07/07/2022 (88037,69€)
	2158	autres installations matériel outillages			7 032,00	desherbeur-devis GRS du 19/12/2022 (5860€ +1172€ TVA communautaire payée en France)
TOTAL GENERAL					180 638,00	

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2022

ARTICLE	INITITULE	CREDITS/VOTES	CREDITS CONSOMMES	crédits reportés	Justificatifs
TOTAL 13		234 644,00	35 615,09	18 083,00	
	Entr et établissements nationaux				plan de régence 2579€ déduction l'acompte soit 18083€ notification DDT du 20/12/2021
	départements			9 500,00	subvention nouvelles essences( 2500€) convention départementale du 20/02/2020- subvention départementale d'arbres (7000€) courrier notification du 05/05/2022 et convention signée juillet 2022
	autres			97 729,00	Convention avec la CAF signée 10/12/2021 - 94 279 €-courrier OPT/MAO 3450€notification du 22/04/2022
	DETR			37 598,00	DETR solde ados notification par arrêté préfectoral du 21/04/2022
	DSTL			18 672,00	DSTL éclairage publique (18672 €) notification par arrêté du Préfet de Région du 14/06/2022
TOTAL des Recettes				181 582,00	

solde crédits de report

944,00

A Bourgne, le 31 décembre 2022  
Le Maire,  
Baptiste GUARDIA

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	568 350,36	475 521,22	0,00	0,00	92 829,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	803 747,00	789 342,65	0,00	0,00	14 404,35
014	Atténuations de produits	12 434,00	12 434,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	149 813,00	144 033,78	0,00	0,00	5 779,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 534 344,36</b>	<b>1 421 331,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 012,71</b>
66	Charges financières	21 442,00	21 440,56	0,00	0,00	1,44
67	Charges exceptionnelles	969,00	768,96	0,00	0,00	200,04
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 556 755,36</b>	<b>1 443 541,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 214,19</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	406 605,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 431,00	10 430,06			0,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>			<b>406 605,94</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 973 791,36</b>	<b>1 453 971,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>519 820,13</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	21 930,00	29 884,63	0,00	0,00	-7 954,63
70	Produits services, domaine et ventes div	99 550,00	112 278,77	0,00	0,00	-12 728,77
73	Impôts et taxes	1 225 687,00	1 188 766,02	62 624,00	0,00	-25 703,02
74	Dotations et participations	291 258,00	269 299,75	0,00	0,00	21 958,25
75	Autres produits de gestion courante	4 230,00	7 519,09	0,00	0,00	-3 289,09
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 642 655,00</b>	<b>1 607 748,26</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 717,26</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 992,00	8 797,31	0,00	0,00	-5 805,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 645 647,00</b>	<b>1 616 545,57</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 522,57</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 645 647,00</b>	<b>1 616 545,57</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 522,57</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 328 144,36				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 444,00	42 067,69	0,00	20 376,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	813 815,00	344 969,05	180 638,00	288 207,95
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>876 259,00</b>	<b>387 036,74</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 584,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	452,00	451,05	0,00	0,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 631,00	220 479,75	0,00	151,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>221 083,00</b>	<b>220 930,80</b>	<b>0,00</b>	<b>152,20</b>
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 097 342,00</b>	<b>607 967,54</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 736,46</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 097 342,00</b>	<b>607 967,54</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 736,46</b>
	Pour information	(2) 106 129,14			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	234 664,00	35 615,09	181 582,00	17 466,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	320 000,00	300 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>554 664,00</b>	<b>335 615,09</b>	<b>181 582,00</b>	<b>37 466,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	36 900,00	34 685,29	0,00	2 214,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	192 321,14	192 321,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 550,00	2 400,00	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>231 771,14</b>	<b>229 406,43</b>	<b>0,00</b>	<b>2 364,71</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>786 435,14</b>	<b>565 021,52</b>	<b>181 582,00</b>	<b>39 831,62</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	406 605,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 431,00	10 430,06		0,94
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>		<b>406 605,94</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 203 471,14</b>	<b>575 451,58</b>	<b>181 582,00</b>	<b>446 437,56</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	475 521,22		475 521,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	789 342,65		789 342,65
014	Atténuations de produits	12 434,00		12 434,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	144 033,78		144 033,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	21 440,56	0,00	21 440,56
67	Charges exceptionnelles	768,96	0,00	768,96
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	10 430,06	10 430,06
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 443 541,17</b>	<b>10 430,06</b>	<b>1 453 971,23</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	451,05	0,00	451,05
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	220 479,75	0,00	220 479,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	42 067,69	0,00	42 067,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	344 969,05	0,00	344 969,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>607 967,54</b>	<b>0,00</b>	<b>607 967,54</b>
<b>Pour information</b>				<b>106 129,14</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>106 129,14</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	29 884,63		29 884,63
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	112 278,77		112 278,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 251 390,02		1 251 390,02
74	Dotations et participations	269 299,75		269 299,75
75	Autres produits de gestion courante	7 519,09	0,00	7 519,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 797,31	0,00	8 797,31
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 679 169,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 679 169,57</b>
<b>Pour information</b>				<b>328 144,36</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 685,29	0,00	34 685,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 321,14		192 321,14
13	Subventions d'investissement	35 615,09	0,00	35 615,09
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 400,00	0,00	302 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 430,06	10 430,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>565 021,52</b>	<b>10 430,06</b>	<b>575 451,58</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>568 350,36</b>	<b>475 521,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>92 829,14</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	46 100,00	40 178,05	0,00	0,00	5 921,95
60611	Eau et assainissement	5 900,00	4 141,49	0,00	0,00	1 758,51
60612	Energie - Electricité	135 000,00	119 848,26	0,00	0,00	15 151,74
60621	Combustibles	2 200,00	1 779,80	0,00	0,00	420,20
60622	Carburants	6 000,00	6 006,21	0,00	0,00	-6,21
60623	Alimentation	4 150,00	4 333,93	0,00	0,00	-183,93
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 027,45	0,00	0,00	-27,45
60632	Fournitures de petit équipement	11 093,00	11 021,74	0,00	0,00	71,26
60633	Fournitures de voirie	14 267,00	11 234,43	0,00	0,00	3 032,57
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 107,88	0,00	0,00	392,12
6064	Fournitures administratives	2 850,00	3 482,21	0,00	0,00	-632,21
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 500,00	12 417,95	0,00	0,00	82,05
6067	Fournitures scolaires	9 831,00	7 929,42	0,00	0,00	1 901,58
6068	Autres matières et fournitures	3 413,00	2 908,06	0,00	0,00	504,94
611	Contrats de prestations de services	15 537,00	15 763,94	0,00	0,00	-226,94
6135	Locations mobilières	24 858,00	25 500,27	0,00	0,00	-642,27
61521	Entretien terrains	660,00	840,00	0,00	0,00	-180,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 974,00	10 538,89	0,00	0,00	10 435,11
615231	Entretien, réparations voiries	8 524,00	0,00	0,00	0,00	8 524,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 275,00	10 578,57	0,00	0,00	3 696,43
61524	Entretien bois et forêts	17 776,00	17 052,70	0,00	0,00	723,30
61551	Entretien matériel roulant	19 517,00	14 124,99	0,00	0,00	5 392,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 400,00	824,11	0,00	0,00	575,89
6156	Maintenance	16 817,00	16 301,95	0,00	0,00	515,05
6161	Multirisques	8 821,00	8 320,85	0,00	0,00	500,15
617	Etudes et recherches	7 920,00	3 300,00	0,00	0,00	4 620,00
6182	Documentation générale et technique	750,00	958,80	0,00	0,00	-208,80
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	801,00	0,00	0,00	-801,00
6188	Autres frais divers	10 098,36	864,00	0,00	0,00	9 234,36
6226	Honoraires	7 160,00	2 454,16	0,00	0,00	4 705,84
6228	Divers	129,00	0,00	0,00	0,00	129,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 925,00	3 628,88	0,00	0,00	9 296,12
6236	Catalogues et imprimés	1 480,00	799,90	0,00	0,00	680,10
6237	Publications	6 859,00	6 234,41	0,00	0,00	624,59
6247	Transports collectifs	6 716,00	6 037,53	0,00	0,00	678,47
6251	Voyages et déplacements	1 196,00	277,67	0,00	0,00	918,33
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 608,93	0,00	0,00	91,07
6262	Frais de télécommunications	15 191,00	13 222,73	0,00	0,00	1 968,27
627	Services bancaires et assimilés	350,00	322,67	0,00	0,00	27,33
6281	Concours divers (cotisations)	1 665,00	1 634,39	0,00	0,00	30,61
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 000,00	4 758,35	0,00	0,00	241,65
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 682,00	66 465,51	0,00	0,00	216,49
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 584,00	7 552,00	0,00	0,00	32,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	128,38	0,00	0,00	-128,38
63512	Taxes foncières	4 000,00	3 728,00	0,00	0,00	272,00
6358	Autres droits	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	482,00	480,76	0,00	0,00	1,24
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>803 747,00</b>	<b>789 342,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 404,35</b>
6218	Autre personnel extérieur	51 464,00	51 984,62	0,00	0,00	-520,62
6331	Versement mobilité	7 315,00	7 744,80	0,00	0,00	-429,80
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	403,00	403,25	0,00	0,00	-0,25
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	3 416,00	1 452,00	0,00	0,00	1 964,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 775,00	11 881,53	0,00	0,00	-106,53
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 220,00	1 290,67	0,00	0,00	-70,67
6411	Personnel titulaire	449 897,00	435 167,13	0,00	0,00	14 729,87
6413	Personnel non titulaire	53 766,00	54 582,90	0,00	0,00	-816,90
6415	Indemnité inflation	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 839,00	7 576,74	0,00	0,00	5 262,26
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 791,00	68 531,05	0,00	0,00	-740,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 969,00	111 742,81	0,00	0,00	-773,81
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 906,00	2 517,45	0,00	0,00	388,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 000,00	22 599,32	0,00	0,00	-599,32
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	5 071,50	0,00	0,00	-5 071,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 156,00	4 155,20	0,00	0,00	0,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 980,00	941,68	0,00	0,00	1 038,32
6488	Autres charges	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	12 434,00	12 434,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	12 434,00	12 434,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	149 813,00	144 033,78	0,00	0,00	5 779,22
6531	Indemnités	69 101,00	68 095,68	0,00	0,00	1 005,32
6532	Frais de mission	1 220,00	295,04	0,00	0,00	924,96
6533	Cotisations de retraite	2 839,00	2 889,09	0,00	0,00	-50,09
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 851,00	7 497,17	0,00	0,00	353,83
6535	Formation	2 176,00	932,99	0,00	0,00	1 243,01
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	574,52	0,00	0,00	425,48
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	49,01	0,00	0,00	-49,01
6541	Créances admises en non-valeur	110,00	109,95	0,00	0,00	0,05
65548	Autres contributions	25 386,00	23 468,64	0,00	0,00	1 917,36
65733	Subv. fonct. Départements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	2 270,00	2 270,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 850,00	7 850,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	1,69	0,00	0,00	8,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 534 344,36</b>	<b>1 421 331,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 012,71</b>
66	Charges financières (b)	21 442,00	21 440,56	0,00	0,00	1,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 442,00	21 440,56	0,00	0,00	1,44
67	Charges exceptionnelles (c)	969,00	768,96	0,00	0,00	200,04
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	769,00	768,96	0,00	0,00	0,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 556 755,36</b>	<b>1 443 541,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 214,19</b>
023	Virement à la section d'investissement	406 605,00	0,00			406 605,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	10 431,00	10 430,06			0,94
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 431,00	10 430,06			0,94
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>			<b>406 605,94</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>			<b>406 605,94</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 973 791,36</b>	<b>1 453 971,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>519 820,13</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges</b>	<b>21 930,00</b>	<b>29 884,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-7 954,63</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 730,00	26 654,63	0,00	0,00	-6 924,63
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	500,00	1 530,00	0,00	0,00	-1 030,00
70	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>99 550,00</b>	<b>112 278,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 728,77</b>
7022	Coupes de bois	23 404,00	23 425,72	0,00	0,00	-21,72
7023	Menus produits forestiers	2 860,00	2 860,00	0,00	0,00	0,00
7025	Taxes d'affouage	90,00	140,00	0,00	0,00	-50,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 350,00	2 550,00	0,00	0,00	-1 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 700,00	922,00	0,00	0,00	778,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	670,00	331,09	0,00	0,00	338,91
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	1 129,00	0,00	0,00	-129,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	1 467,50	0,00	0,00	-1 467,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 000,00	70 836,95	0,00	0,00	-10 836,95
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 036,00	7 036,51	0,00	0,00	-0,51
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 440,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
73	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 225 687,00</b>	<b>1 188 766,02</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 703,02</b>
73111	Impôts directs locaux	243 918,00	245 879,00	0,00	0,00	-1 961,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	164,00	0,00	0,00	-164,00
73211	Attribution de compensation	843 592,00	780 968,00	62 624,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	8 250,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	77 401,00	77 401,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	8 250,24	0,00	0,00	-8 250,24
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	25 000,00	48 577,78	0,00	0,00	-23 577,78
74	<b>Dotations et participations</b>	<b>291 258,00</b>	<b>269 299,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 958,25</b>
7411	Dotation forfaitaire	12 151,00	12 151,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	17 989,00	17 989,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 173,97	0,00	0,00	-1 173,97
74718	Autres participations Etat	6 228,00	7 411,42	0,00	0,00	-1 183,42
7472	Participat° Régions	35,00	40,00	0,00	0,00	-5,00
7473	Participat° Départements	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	43 482,00	21 414,92	0,00	0,00	22 067,08
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 000,00	5 332,68	0,00	0,00	667,32
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	204 573,00	202 153,00	0,00	0,00	2 420,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	833,76	0,00	0,00	-833,76
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 230,00</b>	<b>7 519,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 289,09</b>
752	Revenus des immeubles	4 230,00	7 113,67	0,00	0,00	-2 883,67
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	405,42	0,00	0,00	-405,42
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 642 655,00</b>	<b>1 607 748,26</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 717,26</b>
76	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 992,00</b>	<b>8 797,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 805,31</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	180,66	0,00	0,00	-180,66
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	35,00	28,00	0,00	0,00	7,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 957,00	8 588,65	0,00	0,00	-5 631,65
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 645 647,00</b>	<b>1 616 545,57</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 522,57</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 645 647,00</b>	<b>1 616 545,57</b>	<b>62 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 522,57</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>328 144,36</b>				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	62 444,00	42 067,69	0,00	20 376,31
202	Frais réalisat° documents urbanisme	194,00	193,69	0,00	0,31
2031	Frais d'études	61 350,00	41 010,00	0,00	20 340,00
2033	Frais d'insertion	900,00	864,00	0,00	36,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	813 815,00	344 969,05	180 638,00	288 207,95
2111	Terrains nus	2 500,00	0,00	2 346,00	154,00
2116	Cimetières	10 449,00	10 443,00	0,00	6,00
2117	Bois et forêts	64 739,00	6 233,04	58 506,00	-0,04
2128	Autres agencements et aménagements	16 482,00	0,00	0,00	16 482,00
21311	Hôtel de ville	9 588,00	0,00	9 588,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	77 565,00	33 056,16	0,00	44 508,84
21318	Autres bâtiments publics	455 389,00	221 828,05	15 128,00	218 432,95
2138	Autres constructions	28 406,00	28 238,71	0,00	167,29
2151	Réseaux de voirie	7 170,00	7 170,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	97 260,00	1 551,58	88 038,00	7 670,42
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	444,00	0,00	-444,00
21571	Matériel roulant	7 665,00	0,00	0,00	7 665,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	12 647,00	177,53	7 032,00	5 437,47
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 748,47	0,00	-2 748,47
2184	Mobilier	15 500,00	8 991,68	0,00	6 508,32
2188	Autres immobilisations corporelles	6 955,00	24 086,83	0,00	-17 131,83
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>876 259,00</b>	<b>387 036,74</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 584,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	452,00	451,05	0,00	0,95
10226	Taxe d'aménagement	452,00	451,05	0,00	0,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 631,00	220 479,75	0,00	151,25
1641	Emprunts en euros	218 081,00	218 079,75	0,00	1,25
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 550,00	2 400,00	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>221 083,00</b>	<b>220 930,80</b>	<b>0,00</b>	<b>152,20</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 097 342,00</b>	<b>607 967,54</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 736,46</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 097 342,00</b>	<b>607 967,54</b>	<b>180 638,00</b>	<b>308 736,46</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>106 129,14</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	234 664,00	35 615,09	181 582,00	17 466,91
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	25 792,00	7 709,31	18 083,00	-0,31
1323	Subv. non transf. Départements	9 500,00	0,00	9 500,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	126 978,00	11 500,00	97 729,00	17 749,00
1341	D.E.T.R. non transférable	45 719,00	8 403,00	37 598,00	-282,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	26 675,00	8 002,78	18 672,00	0,22
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	320 000,00	300 000,00	0,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	300 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>554 664,00</b>	<b>335 615,09</b>	<b>181 582,00</b>	<b>37 466,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	229 221,14	227 006,43	0,00	2 214,71
10222	FCTVA	21 900,00	22 803,73	0,00	-903,73
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	11 881,56	0,00	3 118,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 321,14	192 321,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 550,00	2 400,00	0,00	150,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>231 771,14</b>	<b>229 406,43</b>	<b>0,00</b>	<b>2 364,71</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>786 435,14</b>	<b>565 021,52</b>	<b>181 582,00</b>	<b>39 831,62</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	406 605,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	10 431,00	10 430,06		0,94
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 397,06		0,94
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 815,00	7 815,00		0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>		<b>406 605,94</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>		<b>406 605,94</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 203 471,14</b>	<b>575 451,58</b>	<b>181 582,00</b>	<b>446 437,56</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB990071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 750 000,00									
3262655	CAISSE D'EPARGNE	19/02/2008		25/03/2008	1 000 000,00	F			4,140		T	X Echéance constante		A-1
3285618	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009		25/01/2010	400 000,00	F			3,980		T	X Echéance constante		A-1
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010		25/09/2010	500 000,00	F			3,650		T	X Echéance constante		A-1
8929263	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2011		25/01/2012	100 000,00	F			3,970		A	X Echéance constante		A-1
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011		25/02/2012	200 000,00	F			4,140		T	X Echéance constante		A-1
AN096795	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013		15/03/2014	250 000,00	F			2,940		A	X Echéance constante		A-1
AN096912-2022	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2022		25/09/2022	300 000,00	F			1,510		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé ON
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devises													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>2 750 000,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital		Charges d'intérêt (15)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		681 519,99				218 079,75	21 740,56	0,00	2 686,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		681 519,99				218 079,75	21 740,56	0,00	2 686,83
3262655		0,00	A-1	0,00	0,00		F	87 551,85	2 277,23	0,00	0,00
3285818		0,00	A-1	68 004,83	1,83		F	32 035,23	3 507,41	0,00	0,00
3294614		0,00	A-1	230 916,37	7,50		F	26 303,22	9 031,22	0,00	140,47
8929263		0,00	A-1	9 937,61	0,08		F	9 558,08	773,96	0,00	368,15
8932803		0,00	A-1	65 915,36	3,92		F	14 850,66	3 115,14	0,00	272,89
AN098795		0,00	A-1	27 658,22	0,08		F	26 868,31	1 603,06	0,00	781,53
AN098912-2022		0,00	A-1	279 087,60	13,08		F	20 912,40	1 432,50	0,00	1 123,79
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>681 519,99</b>					<b>218 079,75</b>	<b>21 740,56</b>	<b>0,00</b>	<b>2 686,83</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

A2.4

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	7 100,00 Montant en euros 681 518,99	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00 Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00 Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00 Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00 Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures						0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**

**A2.5**

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>218 533,00</b>	<b>218 530,80</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>218 081,00</b>	<b>218 079,75</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	218 081,00	218 079,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>452,00</b>	<b>451,05</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	452,00	451,05
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	218 530,80	180 638,00	106 129,14	505 297,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>453 936,00</b>	<b>45 115,35</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>36 900,00</b>	<b>34 685,29</b>
10222	FCTVA	21 900,00	22 803,73
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	11 881,56
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>417 036,00</b>	<b>10 430,06</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 397,06
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 815,00	7 815,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	406 605,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>45 115,35</b>	<b>181 582,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 321,14</b>	<b>419 018,49</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>505 297,94</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>419 018,49</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3)</b>	<b>-86 279,45</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/01/2022	MO-1ER ACOMPTE	949,69	0,00	0
05/01/2022	MO SALLE ADOS -1ER ACOMPTE	6 440,22	0,00	0
09/01/2022	PREAU COUR ECOLE - RUE DE LA VARONNE	17 708,16	0,00	0
12/01/2022	EP-ARMOIRE ELEC RUE CHARMOIS	1 551,58	0,00	0
07/02/2022	MO-SALLE ADOS 2E ACOMPTE	6 083,63	0,00	0
07/02/2022	MO SALLE ADOS 1ER ACOMPTE	1 233,80	0,00	0
07/02/2022	MO SALLES ADOS -1ER ACOMPTE DIA APS APD PRO	1 970,48	0,00	0
10/02/2022	PUBLICATION MARCHÉ TRAVAUX	864,00	0,00	0
21/04/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIÈRES	2 160,00	0,00	0
02/05/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIÈRES	5 520,00	0,00	0
02/05/2022	ETUDE TECHNIQUE CHENEVIÈRES	5 520,00	0,00	0
02/05/2022	ETUDE TECHNIQUE CHENEVIÈRES	5 376,00	0,00	0
05/05/2022	MO SALLES ADOS -3EM ACOMPTE GALIZA	2 607,26	0,00	0
27/05/2022	INSERTION MARCHÉ ECLAIRAGE PUBLIC2022	864,00	0,00	0
09/06/2022	PERCOLATEUR	205,00	0,00	0
11/06/2022	MEUBLE CUISINE ET FOUR	521,00	0,00	0
11/06/2022	1ER EQUIPEMENT VAISSELLE-PETIT MATERIEL	619,96	0,00	0
11/06/2022	STRUCTURE BAR-SALLE ADOS	595,93	0,00	0
22/06/2022	CHAISSES TABLES SALLE ADOS	4 631,69	0,00	0
26/06/2022	MO GALIZA SITUATION 4	521,45	0,00	0
28/06/2022	SITUATION 1 LOT 7 ELECTRICITE SALLE ADOS -	3 934,51	0,00	0
30/06/2022	ACOMPTE 1-LOT3 MENUISERIES EXTERIEURES	15 612,30	0,00	0
30/06/2022	1ER EQUIPEMENT DE JEUX	573,31	0,00	0
01/07/2022	RETENUE GARANTIE SUR ACOMPTE 1- LOT 3 MENUISERIE EXTERIEURES	821,70	0,00	0
01/07/2022	AMELIORATION SONO	1 812,96	0,00	0
01/07/2022	AMELIORATION SONO EGLISE	560,40	0,00	0
03/07/2022	RETENUE GARANTIE-SITUATION 1-LO7 ELECTRICITE-SALLE ADOS	207,08	0,00	0
11/07/2022	SITU 3 LOT1 GROS OEUVRE SALLE ADOS	6 984,95	0,00	0
18/07/2022	SITU 1-LOT 4 SALLE ADOS PLATERIE PEINTURE	20 368,51	0,00	0
26/07/2022	REPRISE GLOBALE COUR ECOLE COTE MATERNELLE	15 348,00	0,00	0
27/07/2022	PETIT EQUIPEMENT VAISSELLE DECO-SALLE ADOS	53,99	0,00	0
30/07/2022	ACOMPTE 1- LOT 1 GROS OEUVRE -SALLE ADOS	8 013,73	0,00	0
30/07/2022	ACOMPTE 2- LOT1 GROS OEUVRE -SALLE ADOS	18 981,00	0,00	0
02/08/2022	ACOMPTE 2- LOT 7 ELEC SALLE ADOS	2 829,29	0,00	0
02/08/2022	ACOMPTE 2- LOT 7 ELEC SALLE ADOS	148,91	0,00	0
02/08/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIÈRES	4 032,00	0,00	0
05/08/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIÈRES	2 385,00	0,00	0
10/08/2022	BRANCHEMENTS EAUX POTABLE ET USEES	6 474,59	0,00	0
18/08/2022	SITUATION 1 LOT 7 ELECTRICITE SALLE ADOS -	0,01	0,00	0
23/08/2022	1ER EQUIPEMENT DE JEUX	0,01	0,00	0
26/08/2022	AMELIORATION MUR DE LA CURE -HYDROFUGE	6 350,00	0,00	0
26/08/2022	MATERIEL INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA SALLE ADOS	2 748,47	0,00	0
02/09/2022	BRANCHSALLE ADOS -ELECTRICITE	1 331,28	0,00	0
03/09/2022	SITUATION 3-LOT 7 ELEC SALLE ADOS	8 252,17	0,00	0
03/09/2022	SITUATION 3- LOT 7 ELEC SALLE ADOS RETENUE GARANTIE	434,33	0,00	0
03/09/2022	SITUATION 2-SALLE ADOS LOT6 ISOLATION	2 093,00	0,00	0
03/09/2022	SITUATION 2- LOT 6 ISOLATION SALLE ADOS	110,16	0,00	0
05/09/2022	ACOMPTE 1- SALLE ADOS LOT6 REVETEMENTS	510,41	0,00	0
05/09/2022	ACOMPTE 1 LOT6- REVETEMENTS SOLS- RETENUE DE GARANTIE	213,81	0,00	0
05/09/2022	SALLE ADOS LOT6-SOUS TRAITANCE CHAPE	3 552,00	0,00	0
06/09/2022	SITUATION 5 -GALIZA MO SALLE ADOS	1 216,73	0,00	0
09/09/2022	MO SALLE ADOS SITUATION2-BEE	2 127,24	0,00	0
15/09/2022	ENSEMBLE ILLUMINATIONS DE NOEL -2022	2 889,00	0,00	0
16/09/2022	EVIER	109,00	0,00	0
19/09/2022	ALLEE CIMETIERE 2022	10 443,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/09/2022	CREATION IMPASSE RUE BERNARDOT	7 170,00	0,00	0
20/09/2022	SITUATION 1- SALLE ADOS LOT 5 MENUISERIE	2 043,62	0,00	0
24/09/2022	SITUATION 1-LOT5 MENUISERIES INTER SALLE ADOS-RETENUE GARANTIE	107,56	0,00	0
30/09/2022	SITUATION1-LOT 2 COUVERTURE BOIS	9 712,96	0,00	0
30/09/2022	SITUATION 2-LOT2 SALLE ADOS	17 256,55	0,00	0
30/09/2022	SITUATION 3 LOT 2 BOIS -SALLE ADOS	9 245,47	0,00	0
02/10/2022	SITUATION 2-LOT4 ISOLATION	1 376,17	0,00	0
02/10/2022	DGD LOT 6 ISOLATION -SALLE ADOS	2 712,96	0,00	0
02/10/2022	DGD LOT 6- RETENUE DE GARANTIE ISOLATION SALLE ADOS	142,79	0,00	0
02/10/2022	DGD LOR 7 ELECTRICITE SALLE ADOS	842,60	0,00	0
02/10/2022	DGD LOT7 RETENUE GARANTIE ELECTRICITE SALLE ADOS	44,35	0,00	0
03/10/2022	AMENAGEMENT SALLE ADOS CREPIERE GAUFFRIER TELEPHONE	364,96	0,00	0
05/10/2022	LASER AVEC TREPIED	177,53	0,00	0
06/10/2022	FRIGO	749,00	0,00	0
07/10/2022	AMENAGEMENT SALLE ADOS TABLEAU PORTE CADRE TAPIS	615,18	0,00	0
07/10/2022	MISSION SPS SALLE ADOS	1 000,00	0,00	0
10/10/2022	BABYFOOT	2 142,61	0,00	0
17/10/2022	1ER SITUATION LOT2 OSSATURE BOIS -SALLE ADOS	4 474,54	0,00	0
17/10/2022	SITUATION1 LOT 9 FACADES-SALLE ADOS	11 226,03	0,00	0
17/10/2022	RETENUE GARANTIE-SITUATION 1 FACADES SALLE ADOS	590,84	0,00	0
18/10/2022	ABRIS BUS RUE BELFORT-GANTNER ENTREE VILLAGE	28 165,51	0,00	0
19/10/2022	PLU-PUB MODIFICATION SIMPLIFIEE	193,69	0,00	0
25/10/2022	FRIGO	124,83	0,00	0
25/10/2022	FRIGO	-124,83	0,00	0
26/10/2022	PANNEAUX ET AGRES PARCOURS VITAE	16 482,00	0,00	0
02/11/2022	EXTINCTEURS SALLE ADOS- NOMBRE 2	444,00	0,00	0
02/11/2022	SALLE ADO-CONTROLE TECHNIQUE ACOMPTE	1 800,00	0,00	0
08/11/2022	ETUDE RUES LABLO THOMAS PAQUIS BERNARDOT	9 600,00	0,00	0
10/11/2022	DGD LOT 9- FACADES SALLE ADOS	1 578,09	0,00	0
15/11/2022	ABRIS BUS RUE BELFORT-GANTNER ENTREE VILLAGE	73,20	0,00	0
18/11/2022	RETENUE GARANTIE-DGD LOT 9 FACADES SALLE ADOS	83,06	0,00	0
24/11/2022	PLAN RELANCE LOT 1 SOUS-TRAI PREPA SOLS	6 233,04	0,00	0
29/11/2022	COMPLEMENT 1ER EQUIPEMENT	6,99	0,00	0
29/11/2022	CUISINE -salle ados- plan de travail	910,90	0,00	0
29/11/2022	MEUBLES CUISINE - plaque cuisson SALLE ADOS	1 607,98	0,00	0
01/12/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIERES	4 032,00	0,00	0
02/12/2022	SALLE ADOS DECOMPTE FINAL- LOT1 DEMOLITION	12 082,24	0,00	0
02/12/2022	SALLE ADOS -DECOMPTE FINAL LOT4 ISOLATION	1 225,93	0,00	0
06/12/2022	TRAPPE DESENFUMAGE FOYER LEON MOUGIN	5 718,00	0,00	0
10/12/2022	ETUDES SOLS LOT CHENEVIERES	7 905,00	0,00	0
15/12/2022	DGD LOT5 MENUISERIE -SALLE ADOS	107,56	0,00	0
15/12/2022	LOT4 SALLE ADOS-RETENUE GARANTIE-DGD	5,66	0,00	0
15/12/2022	MO SALLE ADOS - SOLDE	638,17	0,00	0
15/12/2022	MO SALLE ADOT BET DECOMPTE FINAL	923,68	0,00	0
15/12/2022	MO SALLE ADOS SOLDE GOMEZ	2 128,63	0,00	0
15/12/2022	MO SALLE ADOS SOLDE GALIZA	1 148,99	0,00	0
20/12/2022	1ER EQUIPEMENT DE JEUX	0,01	0,00	0
20/12/2022	1ER EQUIPEMENT DE JEUX	-0,01	0,00	0
31/12/2022	ETUDE TECHNIQUE CHENEVIERES	-5 520,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>387 036,74</b>	<b>0,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

## A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	217 475,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>217 475,41</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 679 169,57</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>12,95</b>
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
BARAKA LAO CHEZ POIRAT FRANCIS	2 000,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF	100,00	
Collect. Résistance-Déportation 90	200,00	
ENFANTS REVES ET D' ESPOIR	50,00	
FOOT BALL CLUB	4 000,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300,00	
LES GALOPINS	800,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	2 270,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOUROGNE	300,00	
UNE ROSE UN ESPOIR	100,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT	30 000,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 120,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		3,00	0,80	3,80	2,50	1,00	3,50
Adjoint administratif principal 1er classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif principal 2er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		6,00	0,96	6,96	6,86	1,00	7,86
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal 2em classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint technique territorial principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien principal 2em classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2° classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETAPS PP 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint principal d'animation de 2èm classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>14,00</b>	<b>1,76</b>	<b>15,76</b>	<b>14,36</b>	<b>2,00</b>	<b>16,36</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				49 703,95		
Attaché adjoint technique	A	ADM		43 044,93	A 3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)	C	TECH		6 659,02	A 3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		
				<b>49 703,95</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
LE GRAND BELFORT		TPU	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
TERRITOIRE D'ENERGIE 90			0,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90		SFP	0,00
SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS		SFP	1 888,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE		SFP	6 481,39

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 857 000,00	3,40	24,21	1,98	691 680,00	5,45
TFPNB	25 400,00	-8,96	37,17	1,98	9 441,00	-7,17
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 882 400,00</b>	<b>3,28</b>			<b>701 121,00</b>	<b>5,26</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MAIRE,  
A Bourogne, le 11/04/2023  
Le MAIRE,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Bourogne, le 11/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Date de convocation : 04/04/2023

Baptiste GUARDIA, Maire l'est retire au moment du vote

SANGLARD Geneviève	
CORTI Robert	
ZARAGOZA-MEYER Odile	
HUDELOT Guy	
POUX Sandrine	
BONIN Jacques	
MALNATI Joëlle	a donné procuration à ZARAGOZA-MEYER Odile.
DANG-HAO Gilles	
ANDRE Philippe	
MEIER Carol	
BASSI Jean-Michel	
VERGNAULT Sandrine	absente
DEMAIMAY Sylviane	absente excusée

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

DEVILLARD Maud		absente
LAHEURTE Laurence	a donné procuration à CORTI Robert	
GRESSOT David		
REINICHE Sébastien		absent excuse
BAUDIN François	a donné procuration à Samlard généraliste.	

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....